

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

LA XVII^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE ¹

AVANT-PROPOS

La XVII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge groupant les représentants de cinquante-deux Sociétés nationales et de cinquante Gouvernements, a tenu ses assises à Stockholm, au Palais du Parlement, du 20 au 30 août, sous l'éminente présidence du comte Folke Bernadotte, président de la Croix-Rouge suédoise, qui devait tomber en Palestine, le 17 septembre, alors qu'il accomplissait, en qualité de médiateur de l'ONU, une mission pacificatrice ².

Tant en séance plénière qu'au sein des cinq Commissions qui furent constituées, les délégués accomplirent, dans le meilleur esprit, un travail approfondi et fécond. Le texte intégral des résolutions de la Conférence, que l'on trouvera dans le prochain numéro, permettra, mieux qu'un rapport, de mesurer toute l'importance des résultats atteints.

La « Revue internationale de la Croix-Rouge » reproduit dans le présent numéro les discours prononcés à la séance solennelle d'ouverture, le 20 août à midi à l'Opéra Royal, témoignage de la grande élévation de pensée qui sans cesse inspira les travaux de la Conférence.

Le résultat le plus significatif est l'adoption par la XVII^e Conférence, après qu'elle y eut apporté un certain nombre de modifications, des quatre projets de Conventions révisées ou nouvelles protégeant les victimes de la guerre ³, établis par le

¹ *Hors-texte.*

² Cf. *Revue internationale*, septembre 1948, p. 595.

³ Voir ci-dessous, p. 701.

XVII^e CONFÉRENCE DE LA CROIX-ROUGE

Comité international de la Croix-Rouge, après plus de deux ans de travaux soutenus, avec le concours d'experts des Gouvernements, des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et d'autres associations humanitaires. La Conférence a entendu souligner que ces projets, en particulier la Convention nouvelle relative à la protection des personnes civiles, correspondent aux aspirations profondes des peuples du monde et qu'ils précisent les règles de protection essentielles auxquelles a droit tout être humain. La Conférence a tenu également à attirer l'attention des Gouvernements sur l'urgente nécessité d'assurer la protection réelle des civils en temps de guerre par une convention dont l'absence a été si cruellement ressentie pendant le dernier conflit. De même, elle a recommandé à tous les Etats d'en appliquer les principes dès maintenant, sans attendre la conclusion de la Convention, et de réunir le plus rapidement possible leurs plénipotentiaires en Conférence diplomatique, pour discuter, adopter et signer les textes qu'elle vient d'approuver.

La Conférence de Stockholm fut fort bien organisée par la Croix-Rouge suédoise — une gratitude particulière doit aller à M. Beer, secrétaire général de cette Société et de la Conférence — avec le concours d'un personnel fourni par le Comité international et par la Ligue. Tous les participants furent, en outre, l'objet, de la part de la Croix-Rouge et des Autorités du Royaume de Suède, d'un inoubliable accueil et de mille attentions dont ils garderont un souvenir infiniment précieux et reconnaissant.

Sa Majesté le Roi de Suède tint à inviter les membres de la Conférence, ainsi que leurs épouses, à une réception au Palais royal de Stockholm. Sa Majesté ne se trouvant pas dans la capitale, ce furent Leurs Altesses Royales le Prince héritier et la Princesse qui reçurent les invités.

Tour à tour, des dîners officiels furent offerts par le Gouvernement suédois, par la ville de Stockholm et par la Croix-Rouge suédoise. Des services religieux, la visite de grands hôpitaux, des démonstrations effectuées par le district de Stockholm de la Croix-Rouge, des excursions à Upsal et à Saltsjöbaden, un concert-promenade au Musée national, une

XVII^e CONFÉRENCE DE LA CROIX-ROUGE

représentation à l'Opéra, furent les autres manifestations marquantes de la Conférence et contribuèrent à son plein succès.

La XVII^e Conférence n'a pas trompé les espérances qu'en elle on avait placées : réunie après les tragiques événements de la seconde guerre mondiale, elle demeurera inscrite dans les annales de la Croix-Rouge comme un acte de foi en la charité et la dignité humaines, comme une puissante et nouvelle affirmation de la véritable mission de la Croix-Rouge et de son idéal.

*DISCOURS PRONONCÉ
PAR LE COMTE FOLKE BERNADOTTE,
PRÉSIDENT DE LA CROIX-ROUGE SUÉDOISE,
A L'OUVERTURE DE LA XVII^e CONFÉRENCE
INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE¹
(20 AOÛT 1948)*

Altesses Royales,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Je vous suis extrêmement reconnaissant de m'avoir choisi comme président de cette Conférence internationale de la Croix-Rouge.

Je vous promets de faire mon possible pour remplir cette fonction avec toute l'objectivité propre à un président.

Tout d'abord je prie les délégués de toutes les organisations de la Croix-Rouge internationale, les représentants des Gouvernements ici représentés et les membres de toutes les autres organisations qui, en tant qu'observateurs, assisteront à nos réunions, d'accepter tous mes vœux de bienvenue.

C'est la première fois qu'une Conférence internationale de la Croix-Rouge a lieu après la deuxième guerre mondiale, guerre horrible qui a ruiné peuples et nations. Il est donc tout naturel que les questions de première importance y soient

¹ Traduction.